

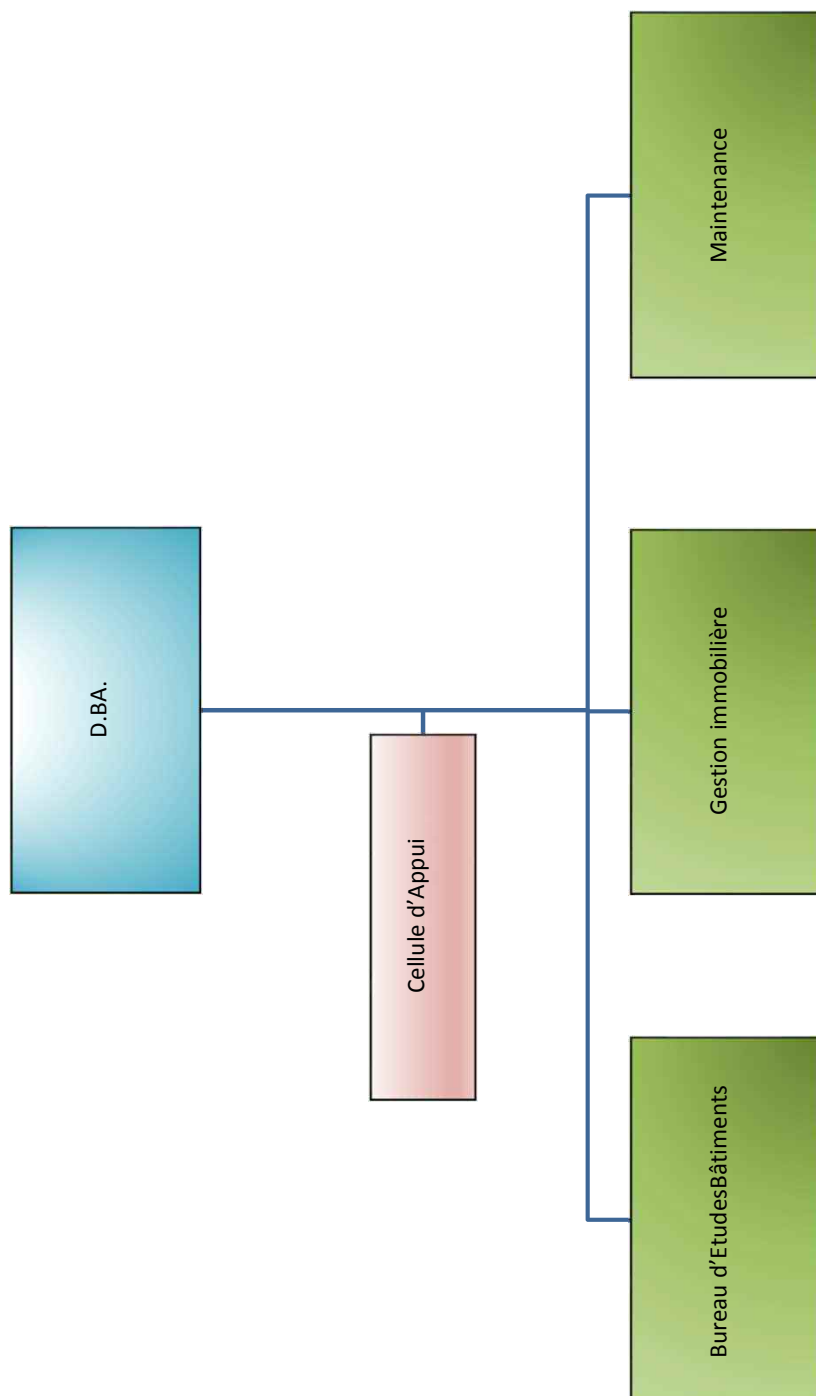
CHAPITRE



5

DÉPARTEMENT
DES BÂTIMENTS

DBA



1. EFFECTIF DU DEPARTEMENT

Le Département des bâtiments (DBA) compte 171 agents et comporte 3 services ainsi qu'une cellule d'appui:

- Bureau d'Etudes Bâtiments (BEB): 17 agents
- Gestion immobilière (GIB): 50 agents y compris les gardiens et les concierges
- Maintenance: 100 agents
- Cellule d'appui: 4 agents

2. DESCRIPTION DU DEPARTEMENT

Les missions des services du DBA sont directement liées à la gestion, à l'entretien et au développement du patrimoine immobilier de la Ville (excepté celui géré par le DAU via la Régie foncière et le service Citadelle).

Le Bureau d'Etudes Bâtiments (BEB) est chargé de la gestion administrative et technique des projets de construction, de transformation, de rénovation et de restauration des bâtiments communaux. Ce service traite également l'ensemble des marchés de services liés aux travaux immobiliers. Il intervient donc tantôt en tant que bureau d'architecture, tantôt en tant que surveillant de travaux pour le compte du Collège.

Le service de Gestion immobilière (GIB) gère l'ensemble des bâtiments faisant partie du patrimoine privé de la Ville pour toutes les matières qui ne sont pas liées directement à des travaux (contrats de location, baux emphytéotiques, suivi des contrats de consommation d'énergie) ainsi que les gardiens de l'Hôtel de Ville, les concierges et les locations des salles communales, hors infrastructures sportives.

Le service Maintenance des bâtiments est quant à lui chargé des travaux de maintenance et d'entretien dans les bâtiments communaux (gros-œuvre et parachèvements, y compris les techniques spéciales), tant pour des travaux de maintenance légère ou de dépannage que pour des travaux plus lourds. Différents corps de métiers sont représentés: maçons, menuisiers, vitriers, forgerons, peintres, plombiers, ardoisiers, soudeurs, électriciens, chauffagistes, etc.

Enfin, les missions du Chef de Département et de la cellule d'appui sont d'assurer principalement le management des services, avec une attention particulière pour la bonne organisation des ressources humaines, matérielles et budgétaires mises à leur disposition, pour favoriser la transversalité, l'amélioration continue, l'efficacité et la communication au sein du Département, comme avec les autres services et Départements de la Ville et les autres parties prenantes.

3. PST - ETAT D'AVANCEMENT

Objectif stratégique N° 10

Faire de notre patrimoine immobilier exceptionnel ou majeur un atout d'attractivité pour Namur

Objectif opérationnel 10.1. Mettre en valeur le Beffroi, patrimoine exceptionnel UNESCO (Patrimoine Mondial)		
Actions	Indicateurs	Etat d'avancement 2017
10.1.1. Remettre en fonction des cloches et des horloges : - Elaborer le projet - Attribuer le marché - Réaliser les travaux	1. Approbation fiche état sanitaire. 2. Obtention du Certificat de Patrimoine. 3. Approbation du projet de restauration. 4. Obtention des subsides (95%). 5. Finalisation des travaux.	☒ 1. La fiche d'état sanitaire a été approuvée en 2013 2. Le Certificat de patrimoine a été obtenu en 2016 3. Le projet a été approuvé en 2015 4. Les subsides (74%) ont été obtenus en 2017 5. Les travaux sont terminés, les cloches et les horloges ont été mises en service en 2017

Evaluation des phases réalisées

Le chantier a bien été exécuté courant 2017. Les travaux ont été totalement achevés, les horloges et les cloches ont été mises en service en Août 2017.

Objectif stratégique N° 10

Faire de notre patrimoine immobilier exceptionnel ou majeur un atout d'attractivité pour Namur

Objectif opérationnel 10.2. Poursuivre la restauration et porter une attention de tous les jours à l'église Saint-Loup		
Actions	Indicateurs	Etat d'avancement 2017
10.2.1. Restaurer l'église Saint-Loup : - Elaborer le projet - Attribuer le marché	1. Approbation du projet ; 2. Obtention des subsides ; 3. Finalisation des travaux de restauration.	⊖ La fiche projet réalisée en 2016 n'a pas été sélectionnée par le Collège pour 2017. En effet, le budget qui avait été prévu pour ces travaux a dû être utilisé pour réaliser d'autres travaux devenus entretemps plus urgents (stabilité église Saint Joseph).
10.2.2. Créer un accès pour PMR pour permettre une accessibilité aisée pour tous.	1. Approbation du projet ; 2. Obtention des subsides ; 3. Réalisation des travaux de restauration.	☒ 1. Le CSC a été approuvé et le marché de travaux attribué courant 2016. 2. Aucune demande de subside n'a été introduite pour ce projet 3. Les travaux d'aménagement des accès ont été effectués en 2017.

Evaluation des phases réalisées
<i>Le constat d'une aggravation récente de la stabilité de l'église Saint Joseph a amené le Collège à devoir prioriser ces travaux aux dépens de ceux relatifs à la restauration de l'église Saint Loup. Un filet de protection a tout de même été placé à l'église Saint-Loup pour préserver la sécurité.</i> <i>L'accès PMR a quant à lui été réalisé comme prévu.</i>

Objectif stratégique N° 10

Faire de notre patrimoine immobilier exceptionnel ou majeur un atout d'attractivité pour Namur

Objectif opérationnel 10.3.		
Restaurer la Halle al'Chair en Maison du Tourisme		
• Offrir un accueil de qualité aux touristes dans un espace accueillant, moderne, à la pointe des nouvelles technologies et digne d'une capitale wallonne • Augmenter la fréquentation du site • Améliorer l'image de marque de l'accueil touristique namurois		
Actions	Indicateurs	Etat d'avancement 2017
10.3.1 Rénover la Halle al'Chair et plus précisément son rez-de-chaussée, qui sera dédié à l'accueil touristique namurois	1. Restauration effective de la Halle al'Chair et de ses aménagements	⊖ Le CSC a été approuvé en 2017. L'attribution n'a pas pu être finalisée, principalement étant donné l'avancement des travaux de la Maison de la culture, voisine de la Halle al'Chair. Les travaux devraient pouvoir commencer en 2019.
10.3.2. Utiliser les nouvelles technologies pour rendre cet accueil attrayant	1. Mise en place effective de matériel permettant d'utiliser les nouvelles technologies	➡ 1. Ce paramètre fait partie du CSC pour l'aménagement intérieur.
10.3.3. Augmenter la visibilité du bâtiment par le biais d'une signalétique adéquate et soutenue, et par la mise en place de bannières et enseignes visibles	1. Mise en place effective de la signalétique, des enseignes et bannières	⊖ 1. Reporté en 2019 en raison des travaux de la Maison de la culture.
10.3.4. Faire de ce site l'accueil touristique principal de Namur, représentant dignement la Capitale wallonne	1. Réalisation de l'aménagement en tenant compte du statut de Capitale dont bénéficie la ville	⊖ 1. L'accueil actuel est dépassé, le CSC prévoit un accueil moderne au rez-de-chaussée.
10.3.5. Déménagement des collections archéologiques et lapidaires de la halle al'chair vers le musée archéologique aux Bateliers pour présentation et réserves et vers les réserves Terra Nova à la Citadelle	1. Déménagement effectif des collections	☑ 1. Les collections ont été déménagées dans les hangars de la caserne de Champion
10.3.6. Aménagement des réserves à Terra Nova Citadelle	1. Réserves aménagées	☒ 1. Cet aménagement n'est plus nécessaire pour le projet de la Halle Al'Chair

Evaluation des phases réalisées

Le dossier d'étude a été finalisé en 2017. Il ne reste plus qu'à l'attribuer, principalement lorsque les travaux de la maison de la culture seront terminés.

Objectif stratégique N° 11

Définir une vision à long terme pour entretenir au quotidien nos bâtiments et favoriser les économies d'énergie

Objectif opérationnel 11.1.		
Programmer les travaux de maintenance et de restauration des bâtiments communaux afin d'en maîtriser au mieux les coûts et d'assurer la pérennité des bâtiments		
Actions	Indicateurs	Etat d'avancement 2017
11.1.1. Finaliser un cadastre détaillé des bâtiments communaux en précisant la durée de vie estimée des éléments principaux (toitures, châssis, chaudières, installations électriques, ...) et en réaliser le suivi.	1. Conception de la méthodologie de collecte des données 2. Réalisation finalisée de l'inventaire du cadastre ; 3. Nombre des bâtiments diagnostiqués 4. Exploitation des données récoltées	☒ 1. Une méthodologie et des fiches de diagnostics ont été créées en 2015. La méthodologie a toutefois dû s'adapter dès 2016 aux réalités informatiques et organisationnelles, en s'articulant dorénavant sur 2 nouveaux outils complémentaires : un logiciel de GMAO (ATAL) et un classement centralisé thématique des documents relatifs aux différents bâtiments. L'exploitation des documents classés, des données de GMAO ainsi que de constats diagnostics réalisés par la Maintenance permettent dès 2017 de constituer une aide à la décision pour l'optimisation de la gestion du patrimoine existant et surtout des investissements, aussi via la création de pré-fiche projets. 2. Une première liste des propriétés communales a été réalisée en 2015. Le classement des documents a poursuivi son évolution en 2017 et la migration des premiers documents a débuté en 2017. La liste des bâtiments a été rendue univoque, identique à celle utilisée dans la GMAO, entrée en production fin 2017 pour les modules patrimoine et ressources. 3. Le cadastre des bâtiments a été finalisé ainsi que la procédure permettant sa mise à jour. Pour ce qui est des diagnostics, une série de données utiles ont été introduites dans la GMAO, permettant de mettre en lumière de nombreuses spécificités de chaque bâtiment. De nombreux constats du personnel de la Maintenance ont été réalisés en 2017 et repris dans une liste de pré-fiche projet à établir.

		4. L'exploitation de ces données a débouché sur la création en 2017 de dizaines de pré-fiches projet à l'attention du Collège.
11.1.2. Réaliser un cadastre énergétique des bâtiments communaux pour identifier et prioriser les investissements à prévoir en vue de favoriser les économies d'énergie. (niveau d'isolation des bâtiments, consommation / m², etc.)	1. Réalisation effective du cadastre énergétique ; 2. Nombre des bâtiments diagnostiqués 3. Exploitation des données récoltées	☒ 1. Les priorités de cette législature se sont focalisées principalement sur de gros projets de construction ou de rénovation complète, ainsi que de mises en conformité pour les dernières années. Nos ressources ont donc été affectées en priorité sur ses thèmes, au détriment de la réalisation d'un cadastre énergétique. Toutefois, pratiquement tous ces projets prioritaires ont tout de même concouru à améliorer la qualité énergétique de notre parc immobilier. 2. Le diagnostic n'a pas été réalisé étant donné les autres priorités. On peut noter que les règles d'octroi de subsides UREBA ont évolué régulièrement au niveau de la méthodologie technique, ne facilitant pas la mise en route utile de ces diagnostics. 3. Malgré l'absence de cadastre énergétique complet, les autres priorités nous ont tout de même permis d'avancer dans le sens d'une amélioration des performances énergétiques de nos bâtiments. En effet, le plan de mises en conformité, au moins en partie, doit améliorer les consommations énergétiques. De plus, plusieurs dizaines de fiches projet demandées pour la Maintenance ou par d'autres services, ont comme objectif de notamment d'améliorer l'isolation de nombreux bâtiments et donc de réduire les consommations.

11.1.3. Elaborer un tableau de bord à 5 ans des principaux investissements à prévoir pour garantir un maintien en bon état des bâtiments tout en diminuant leurs frais de fonctionnement	1. Mise en place d'un outil de planification ; 2. Respect de la programmation ; 3. % de diminution des frais de fonctionnement des bâtiments (du point de vue général pour l'ensemble du patrimoine communal et particulier bâtiment par bâtiment).	☒ 1. Le constat fait en 2016 de l'obligation légale de mettre en conformité l'ensemble des bâtiments nous a contraints à redéfinir quelque peu cet objectif, et donc de prioriser nos efforts en ce sens. En pratique, nous avons établi en 2016 un programme reprenant des travaux de mise en conformité de l'ensemble des ascenseurs et de toutes les cabines haute tension, ainsi que principalement pour les installations électriques et de chauffage de certains bâtiments. Cette liste a été complétée en 2017 par une deuxième série de bâtiments pour leurs mises en conformité (électricité, chauffage,...). 2. S'agissant de sécurité, le Collège nous a octroyé directement d'énormes moyens budgétaires. La mise en œuvre de ce plan n'a pas été aussi rapide qu'espérée au départ, et différents facteurs peuvent l'expliquer. Pour les ascenseurs, nous avons été confrontés principalement aux limites des sociétés devant mettre en conformité tous les ascenseurs de la région en même temps. Pour les autres mises en conformité, nous avons été surpris par l'ampleur des tâches à réaliser et in fine de l'état de nos installations en rapport avec les réglementations récentes particulièrement contraignantes. 3. Le fait de disposer de nouveaux bâtiments et donc d'un parc immobilier plus vaste doit logiquement entraîner une augmentation des frais de fonctionnement. Néanmoins, plusieurs éléments vont plutôt dans le sens d'une amélioration de ces frais : les nouveaux bâtiments, les bâtiments et les installations rénovées dans le cadre des mises en conformité ont pour conséquence de réduire significativement pour les bâtiments concernés les dépannages et réparations.
--	---	---

		Ces postes n'ont pas pu être évalués avec précision étant donné l'absence de comptabilité analytique suffisamment détaillée. L'exploitation sur plusieurs années des données introduites dans la GMAO devraient à l'avenir nous éclairer à ce sujet.
--	--	---

Evaluation des phases réalisées

Si les méthodologies ont dû être adaptées en cours de législature, et que des nouvelles priorités ont été fixées, l'objectif global semble atteint : les outils mis en place permettent de proposer aux autorités une aide à la décision relative à la priorisation des investissements principalement par les mises en conformité modulées par les analyses de risques ainsi que par la disponibilité des fiches projets établies sur base tant des demandes des utilisateurs des bâtiments que de leur gestion par le DBA. De même, l'efficacité énergétique globale a pu être améliorée, même si les moyens pour y parvenir ont évolué.

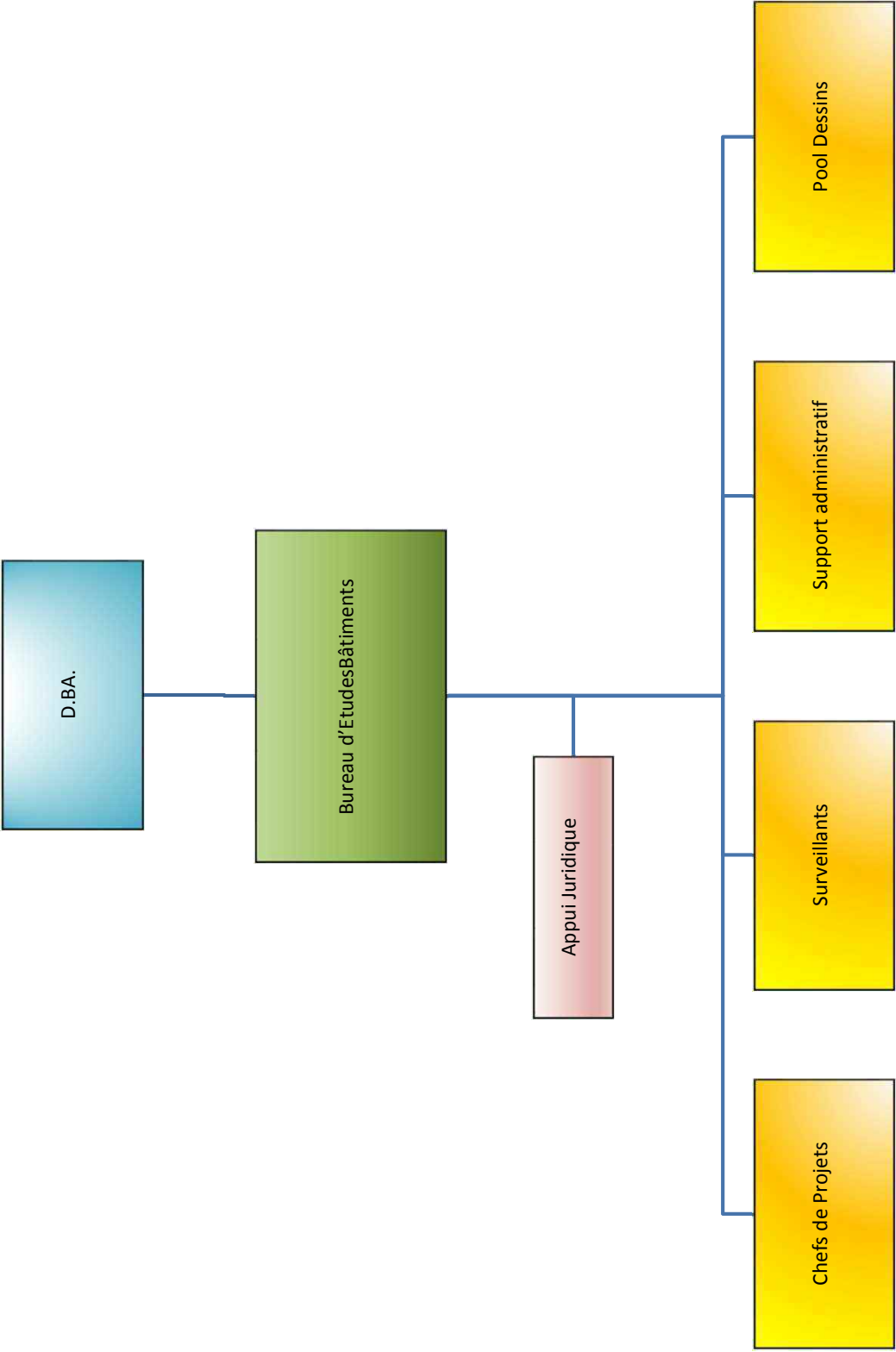
**Objectif stratégique N° 28 Encourager la création d'emplois
et développer nos pôles d'excellence**

Objectifs opérationnels 28.4		
Promouvoir l'accès de tous les publics à l'information et aux services destinés à l'orientation professionnelle, et à la création d'entreprise		
Actions	Indicateurs	Etat d'avancement 2017
28.4.1. Favoriser le développement de la Cité des Métiers	1. création d'une asbl destinée à animer et gérer le site et ses projets 2. implantation de la Cité des métiers	➡ 1. Création de l'asbl Namur, Capital de Métiers en 2014 2. Présentation du CSC au Conseil de juin 2018. La cité des métiers sera développée sur un site regroupant la construction de bureaux pour la cité des métiers, des logements publics, un parking souterrain et des logements privés. Les offres sont à recevoir pour fin 2018. Présentation du PU mi-2019 et chantier mi-2020.

Evaluation des phases réalisées

BUREAU D'ETUDES

BATIMENTS



1. EFFECTIF DU SERVICE

- 17 agents

2. PRESENTATION DU SERVICE

Le service du Bureau d'Etudes Bâtiments (BEB) est chargé de la gestion administrative et technique des projets de construction, de transformation, de rénovation et de restauration des bâtiments communaux hors Régie foncière et Citadelle.

Il traite de façon générale tous les marchés de travaux liés aux bâtiments, à l'exclusion de certains marchés de service ou contrats de maintenance traités par le service Gestion immobilière.

Il traite l'ensemble des marchés de service liés aux travaux (désignation d'auteurs de projets, de bureaux d'études techniques, de coordinateurs sécurité, ...).

Il assure également le suivi de toutes les procédures administratives relatives à ces travaux (tutelles, subsides, etc.).

Le service est composé de 5 cellules:

- Appui Juridique
- Chefs de Projets
- Surveillants
- Support administratif
- Pool Dessin

2.1. Cellule Appui Juridique

Le Bureau d'Etudes Bâtiments dispose au sein de son équipe d'un juriste en charge de toute la partie contentieux.

L'aspect juridique fait partie de nombreux dossiers qui ne font pas nécessairement l'objet d'un procès mais vient en prévention afin de ne pas commettre d'erreur juridique.

Cette gestion juridique comprend:

- une analyse juridique des cahiers des charges (clauses administratives)
- un suivi juridique des contentieux en cours
- un appui au chef de service dans la rédaction et la relecture des délibérations
- un suivi journalier des procédures administratives

2.2. Cellule Chefs de Projets

Une des principales missions du BEB est celle d'auteur de projet pour une partie des nouvelles constructions, extensions ou rénovations érigées sur les propriétés communales et uniquement pour ce qui concerne les bâtiments.

Pour cette mission, le service assure les études architecturales et de techniques spéciales et coordonne les études complémentaires indispensables (stabilité, acoustique, ...). Le service assure également les missions de responsable PEB et de coordinateur sécurité-santé pour les projets étudiés en interne.

Pour ce qui concerne les études relatives aux aménagements extérieurs, le service collabore étroitement avec la section voirie du Bureau d'études des Voies publiques.

Dans tous les cas, et pour autant que le projet aborde l'architecture d'un bâtiment, c'est le BEB qui assure en principe la coordination des différentes études.

Cette mission d'auteur de projet "architecture" comprend 2 phases distinctes:

- phase études
 - celle-ci est assimilable à une mission complète d'architecte
- phase chantiers. Deux cas de figure sont possibles:
 - soit les travaux sont réalisés par entreprises externes (cas le plus fréquent)
Dans ce cas, le BEB assure à la fois la direction des travaux (mission d'architecte) et assure la représentation de la Ville en tant que Maître de l'ouvrage.
 - soit les travaux sont réalisés par les services communaux
Dans ce cas, le BEB assure (quand le projet l'exige) un suivi technique et une coordination des différents intervenants.

En fonction de la disponibilité du service, ou en fonction de la complexité et de l'importance de certains projets, les études peuvent être confiées intégralement à des auteurs de projets externes.

Pour ce qui concerne ces projets, le BEB n'assure alors qu'une partie de la mission décrite ci-dessus. Cette mission correspond à ce qui suit:

- phase études
Le BEB, au même titre que les services concernés par ces projets, participe à l'analyse de ceux-ci et émet son avis fonctionnel et technique sur les propositions qui lui sont faites.
Le BEB doit alors être considéré comme un "consultant" du Maître de l'ouvrage.
- phase chantiers
Le BEB assure la représentation de la Ville en tant que Maître de l'ouvrage.

2.3. Cellule surveillants

Cette cellule a pour mission principale le contrôle de l'exécution des travaux de construction et/ou de rénovation pour l'ensemble des chantiers que ce soit comme appui technique pour les auteurs de projet en interne ou comme surveillants de chantiers pour les auteurs de projet externe.

En ce qui concerne les études en interne, la mission consiste à réaliser des métrés afin d'apporter un soutien et un appui technique à la cellule "chefs de projets".

La cellule "surveillants" et la cellule "chefs de projets" travaille régulièrement conjointement dans l'aboutissement des projets en ce qui concerne la partie technique.

2.4. Cellule Support Administratif

Cette cellule a pour mission la gestion administrative de tous les dossiers traités par le Bureau d'Etudes Bâtiments. Cette gestion comprend entre autres:

- la présentation des dossiers au Collège communal et au Conseil communal
- l'élaboration des clauses administratives des cahiers de charges
- le suivi complet des procédures de marchés publics globalement toutes les tâches liées aux procédures de demandes de prix, d'attributions de marchés, de notifications, suivis des cautionnements, des états d'avancement de travaux, de décomptes, de réceptions, etc
- les relations avec la tutelle d'annulation

- les demandes de subsides et le suivi de ces dossiers
- le suivi des paiements, en collaboration avec le Département de Gestion Financière

Les petits projets relatifs à l'entretien des bâtiments sont gérés directement par le service Maintenance pour autant que les travaux soient réalisés par les ouvriers communaux (ex.: réparation de toitures, remplacement de menuiseries, ...). Quand ces travaux d'entretien sont trop importants ou qu'ils n'ont pas trait à de la maintenance mais à de l'investissement, il est fréquent que ces travaux soient également confiés à des entreprises externes.

2.5. Cellule Pool Dessins

La cellule "pool dessins" est en charge de la réalisation des plans ainsi que leurs mises à jour pour l'ensemble des bâtiments communaux géré par le Département des bâtiments. Cette cellule peut aussi bien s'occuper de la partie gros-œuvre que des techniques spéciales en collaboration directe avec la cellule "chefs de projets".

3. ARTICLES DU BUDGET 2017 ATTACHES SPECIFIQUEMENT AU SERVICE

Article	Intitulé
DE - 131/733-51	Honoraires plans d'aménagement, urbanisme et autres études - honoraires
DE - 137/724-60	Equiperment et maintenance extraordinaire en cours d'exécution des bâtiments - travaux mise en conformité - travaux bâtiments communaux
DO - 137/122-02	Honoraires et indemnités pour études et travaux
DE - 137/744EM-52	Stock service Electromécanique
DE - 722/723-60	Aménagements en cours d'exécution des bâtiments - travaux écoles
DE - 734/723-60	Aménagements en cours d'exécution des bâtiments - travaux Beaux-Arts phase 3 ter
DE - 764/724PI-60	Travaux aménagement piscines (T.C.) - travaux piscines
DE - 766/724-60	Equiperment et maintenance extraordinaire en cours d'exécution des bâtiments - aménagements bâtiments DCV
DE - 771/724-60	Equiperment et maintenance extraordinaire en cours d'exécution des bâtiments - travaux musées
DE - 790/724-60	Equiperment et maintenance extraordinaire en cours d'exécution des bâtiments - travaux églises et presbytères
DE - 790/724D-60	Entretien bâtiments culturels par délégation - travaux églises par délégation
DE - 832/722-60	Travaux en cours d'exécution de construction de bâtiments - gens du voyage
DE - 844/724-60	Equiperment et maintenance extraordinaire en cours d'exécution des bâtiments - travaux crèche Belle-Vue.
330/724-60	Zone de Police
330/733-51	Zone de Police

4. **RAPPORT D'ACTIVITES**

Les cinq cellules du Bureau d'Etudes Bâtiments travaillent en collaboration dans les dossiers de marchés publics repris ci-dessous.

Marchés attribués en 2017, pour un total de 5.440.937,66 € répartis comme suit:

4.1. **Enseignement - Petite enfance**

4.1.1. **Ecoles**

Lieux	Descriptions
Erpent - Ecole	Démolition et évacuation de conteneurs
Wépion - Ecole primaire	Remplacement de 9 chaudières dans des bâtiments communaux - phase 3
Jambes - Ecole de Basse-Enhaive	Reconstruction du préau après sinistre
Namur - Ecole d'Heuvy	Aménagements des abords
Loyers - Ecole	Démolition d'un bâtiment, terrassement et égouttage
Namur - Ecole de la Court'Echelle	Aménagement d'une crèche à l'école du centre - marché de conception et réalisation - marché complémentaire de mise en conformité
Wartet - Ecole communale	Remplacement du bardage en bois et étanchéisation - marché pour compte
Wépion - Ecole communale	Rénovation d'une toiture terrasse
Wépion - Ecole maternelle	Inasep - Remplacement de 9 chaudières dans des bâtiments communaux - phase 2
Namur - Académie des Beaux-Arts	Phase 3 bis - Marché complémentaire - Travaux de stabilité (baies et maçonneries)
Flawinne - Ecole	Rénovation de la conciergerie - marché in house (avec l'Inasep)
Namur - Ecole d'Heuvy	Rénovation de la conciergerie - convention in house (avec l'Inasep)
Namur - Ecole Court'Echelle	Conception et réalisation d'une école, crèche et halte-garderie - intervention ORES
Ecoles de la Ville	Fourniture et placement de coffrets, cylindres et panneaux

4.1.2. **Crèches**

Lieux	Descriptions
Jambes - Crèche Belle-Vue	Remplacement châssis et pose d'un film solaire
Saint-Servais - Crèche "La Cajolière"	Réparation de l'égouttage des évacuations privatives

4.2. Culte

4.2.1. Eglises et presbytères

Lieux	Descriptions
Jambes - Eglise des Oblats	Réparation des dégâts
Jambes - Eglise des Oblats	Rénovation et extension
Temploux - Eglise	Remplacement du chauffage
Namur - Eglise Saint Loup	Mesures conservatoires en urgence - Travaux de sécurité façade à rue
Malonne - Eglise Saint-Berthuin	Phase II - décors intérieurs - études préalables - relance lot 1 et 2
Malonne - Eglise Saint-Berthuin	Phase II - décors intérieurs - Moyen d'accès: échafaudage, nacelle et installation mobile
Vedrin - Eglise Saint-Martin de Frizet	Sauvegarde et conservation des ruines: études de stabilité
Marche-les-Dames - Eglise Notre Dame du Vivier	Travaux de maintenance au clocheton
Vedrin - Eglise Saint-Martin de Frizet	Sauvegarde et conservation des ruines - dossier de travaux - Maintenance: phase 2
Andoy - Eglise	Stabilisation en urgence de la dernière ferme

4.2.2. Cimetières

Lieux	Descriptions
Jambes - Cimetière	Restauration d'une partie du mur d'enceinte
Jambes - Cimetière: conciergerie	Inasep - Remplacement de 9 chaudières dans des bâtiments communaux - phase 4

4.2.3. Chapelles

Lieux	Descriptions
La Plante - Chapelle du Sacré-Coeur	Restauration

4.3. Infrastructures sportives

4.3.1. Halls sportifs

Lieux	Descriptions
Belgrade - Hall sportif	Remplacement de l'installation de chauffage
Loyers - Hall sportif (basket club)	Inasep - Remplacement de 9 chaudières - Phase 1 - Lot 1

4.3.2. Piscines

Lieux	Descriptions
Saint-Servais - Piscine	Conception et réalisation pour la rénovation et la mise en conformité des installations techniques - marché complémentaire - Réfection du fond de la faible profondeur du grand bassin

4.4. Culture

Lieux	Descriptions
Daussoulx - Centre culturel	Remplacement de 9 chaudières dans des bâtiments communaux - phase 5
Namur - Musée Archéologique (bateliers)	Conception scénographique et équipement
Namur - Musée de Croix - MAD	Aménagement de la salle Kegeljan, de la brasserie et de la boutique
Namur - Théâtre Royal	Restauration des toitures et des maçonneries de façades

4.5. Bâtiments communaux

Lieux	Descriptions
Jambes - Hall de la Porcelaine	Clôture de sécurité

4.6. Salles

Lieux	Descriptions
Vedrin - Salle de la Marche Saint-Eloi	Marché complémentaire suite aux démolitions
Naninne - Salle polyvalente	Etude acoustique

4.7. Police

Lieux	Descriptions
Namur - Commissariat de Police	Marché complémentaire destiné au renforcement de la sécurité des façades avant du rez-de-chaussée et de l'accueil (mise en conformité)
Namur - Commissariat de Police	Marché complémentaire destiné au traitement résistant au feu des dalles en béton couvrant le rez-de-chaussée et 1 ^{er} étage, phase 2
Saint-Servais (Hastedon) - Commissariat de Police	Divers aménagements - marché in house
Namur - Commissariat de Police	Désignation d'un auteur de projet - marché complémentaire

4.8. Divers

Lieux	Descriptions
Salzinnes - service Maintenance	Achat d'appareils d'éclairage de secours
Lives-sur-Meuse - Aire d'accueil des Gens du voyage	Abris pour éviers
Cabines électriques	Mise en conformité - convention ORES
Divers endroits	Marché in house - coordination sécurité et santé - convention avec l'Inasep.
Namur - Citadelle - Pavillon Numérique Wallon	Acquisition et montage de l'exposition universelle de Milan 2015

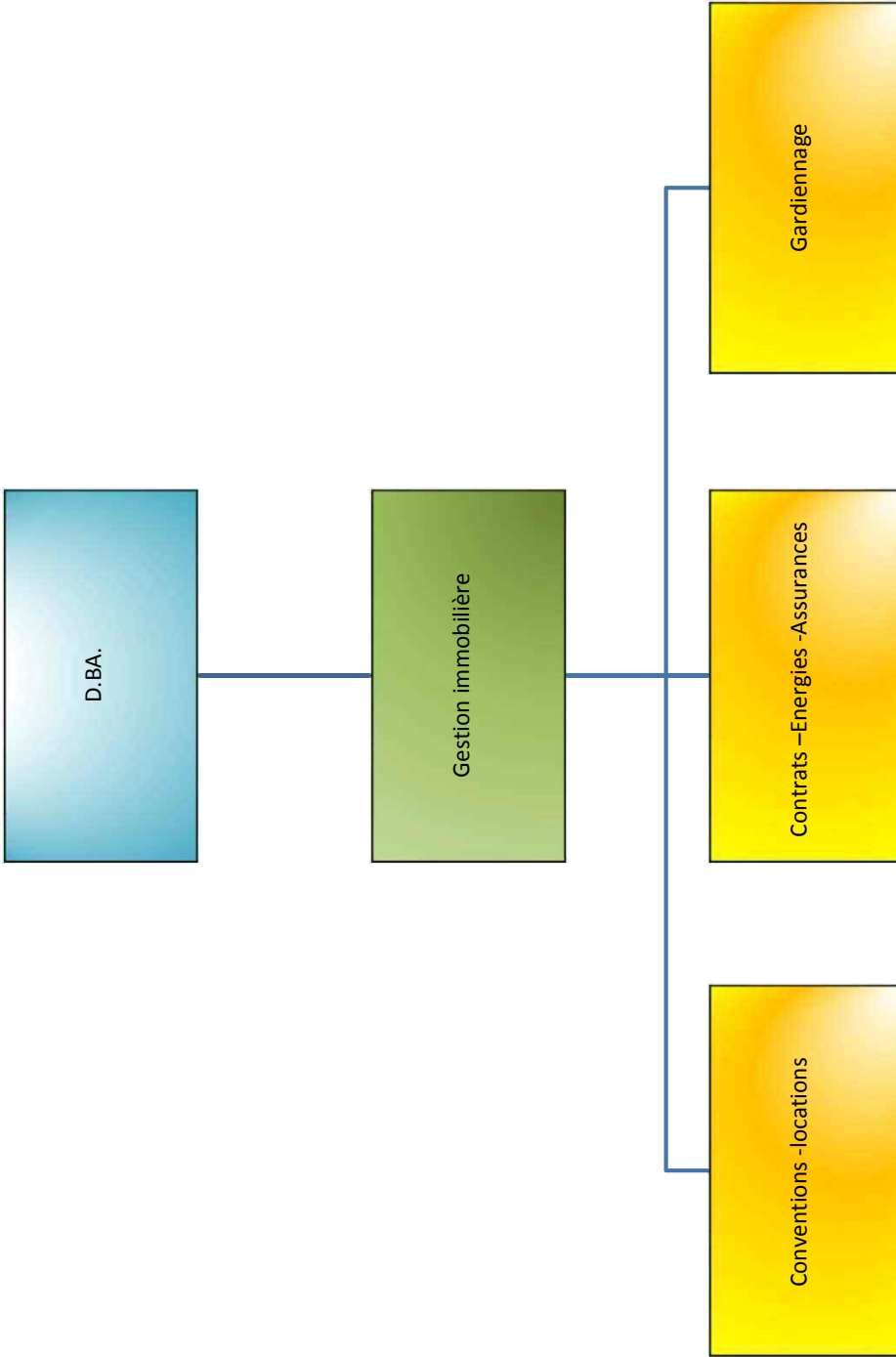
4.9. Liste de l'ensemble des dossiers suivis par le BEB durant l'année 2017, en ce compris les dossiers à l'étude et non encore planifiés budgétairement et les dossiers attribués les années précédentes et qui sont toujours en cours d'exécution ou de réception:

Lieux	Descriptions
Namur - Musée de Groesbeek de Croix	Restauration des façades, charpente et toitures - Lot 1 - Gros-œuvre et parachèvements
Jambes - Caserne des Pompiers	Conception et réalisation d'une caserne de pompiers
Wartet - Terrain de football	Construction de vestiaires et buvette
Namur - Commissariat de Police	Désignation d'un auteur de projet
Namur - Ecole d'Heuvy	Construction d'une extension - désignation d'un ingénieur en stabilité et techniques spéciales
Salzinnes - Piscine	Marché d'études pour la rénovation et la mise en conformité des installations techniques

Lieux	Descriptions
Saint-Servais - Piscine	Marché de conception et de réalisation pour la rénovation et la mise en conformité des installations techniques
Namur - Musée de Groesbeek de Croix	Lot 3 - Electricité
Namur - Musée de Groesbeek de Croix	Lot 2 - Chauffage, ventilation et sanitaires
Namur - Musée de Groesbeek de Croix	Cour de service-couverture - gros œuvre et parachèvements
Salzinnes - CNS	Rénovation -1 + mise en conformité - désignation ingénieurs pour étude techniques spéciales
Malonne - Eglise de Saint-Berthuin	Travaux de restauration - marché d'études auteurs de projet
Namur - Halle Al Chair	Désignation d'un auteur de projet techniques spéciales et aménagements intérieurs
Namur - Halle Al Chair	Restauration de l'enveloppe - désignation d'un auteur de projet externe
Namur - Halle Al Chair	Projet de restauration de l'enveloppe (toiture et maçonnerie)
Namur - Halle Al Chair	Stabilité du bâtiment - désignation d'un auteur de projet
Loyers - Centre sportif	Remplacement du revêtement de sol
Temploux - Eglise Saint Hilaire	Restauration de la charpente du clocher, du chœur et des nefs centrales et latérale (dossier de travaux)
Temploux - Eglise Saint-Hilaire	Restauration de la charpente du clocher, du chœur et des nefs centrales et latérales (dossier auteur de projet)
Namur - Ecole de la Court'Echelle	Aménagement d'une crèche à l'école du centre - marché de conception et réalisation
Namur - Commissariat de Police	Rénovation complète
Namur - Tour du Beffroi	Mise en conformité des systèmes de volée des cloches
Namur - Théâtre Royal	Restauration des toitures - désignation d'un auteur de projet
Namur - Ecole d'Heuvy	Construction d'une extension
Namur - Académie des Beaux-Arts	Phase 3 bis - Cobergher
Vedrin - Football d'Arquet	Remplacement et mise en conformité de l'éclairage
Vedrin - Eglise de Frizet	Sauvegarde et conservation des ruines - Maintenance: phase 1
Namur - Musée de Groesbeek de Croix	Restauration des décors intérieurs - désignation d'un auteur de projet (études préalables)
Namur - Musée de Groesbeek de Croix	Rénovation globale - rénovations intérieures et annexes

Lieux	Descriptions
Namur - Eglise Saint Joseph	Honoraires auteur de projet
Salzinnes - Tabora	Nettoyage des gloutons
La Plante - Ecole	Transformation maison voisine en classe supplémentaire
La Plante - Hall	Aménagement sortie de secours pour l'étage
Champion - Caserne Adjudant Barbason	Aménagements ateliers OTN
Namur - Hôtel de Ville	Remplacement des ascenseurs publics (sauf principal attribué en 2013)
Vedrin - Local Marche Saint Eloi	Mise en conformité
Bouge - Cimetière	Ateliers et vestiaires - mise en conformité
Loyers - Ecole	Construction d'une extension - marché principal
Namur - Académie des Beaux-Arts	Phase 3 ter - Architecture
Namur - Académie des Beaux-Arts	Phase 3 ter - Techniques spéciales
Namur - Ilôt Rogier	Phase 1 - Grand manège + conservatoire
Jambes - Piscine	Remplacement filtre à sable
Jambes - Piscine	Régulation
Lives-sur-Meuse - Terrain gens du voyage	Clôture
Namur - Eglise Saint-Joseph	Restauration des charpentes et toitures
Jambes - Hall de la Porcelaine	Réaménagement des locaux sociaux - Techniques spéciales (injonctions du SPF)
Namur - Ilot Rogier	Phase 2 - Construction d'un parking en sous-sol et de logements
Jambes - Hall de la Porcelaine	Réaménagement des locaux sociaux - Mise en conformité sanitaires, vestiaires et réfectoire
Boninne - Ecole	Extension
Belgrade - Hall de sport	Extension vestiaire + entrée + accès PMR
Salzinnes - CNS	Rénovation -1 + mise en conformité
Salzinnes - Piscine	Rénovation et mise en conformité
Namur - Eglise Saint-Jean	Travaux
Wépion - Portail de la Marlagne + chapelle	Restauration
Jambes - Service Propreté publique	Création d'une zone ATEX
Andoy - Eglise	Stabilité
Jambes - ADEPS - Centre "la Mosane"	Projet global en association avec FWB
Naninne - Ecole	Remplacement des modules
Saint-Servais - Chapelle Asty-Moulin	Restauration et entretien

GESTION IMMOBILIERE



1. **EFFECTIFS DU SERVICE**

- 50 agents (gardiens et concierges compris)

2. **PRESENTATION DU SERVICE**

Le service de la Gestion immobilière gère l'ensemble des bâtiments et terrains communaux relevant du patrimoine privé de la Ville pour toutes les matières qui ne sont pas liées directement à des travaux. Il assure la gestion courante administrative de l'ensemble de ces biens.

2.1. **Cellule "Conventions - Locations"**

Cette cellule gère les contrats de location par la Ville à des tiers (bâtiments/locaux/salles communales), ou par des tiers à la Ville, les droits de superficie, les baux emphytéotiques, les divers actes d'acquisition et d'aliénation et autres actes divers. Cette cellule travaille en collaboration avec l'expert immobilier de la Ville, le service des géomètres, le Comité d'Acquisition d'immeubles ou le Notaire désigné, le service des Finances.

2.2. **Cellule "Contrats - Energies - Assurances"**

Cette cellule assure le suivi quotidien des diverses consommations d'énergie des bâtiments communaux en collaboration avec les services techniques et administratifs (service technique de la Maintenance, le BEB, l'Informatique, le service des Finances)

Les matières gérées sont les suivantes: énergie (gaz, électricité, eau), téléphonie et Internet, entretien des bâtiments (contrats de maintenance), assurances incendie, R.C.

2.3. **Cellule "Gardiennage"**

Cette cellule assure la surveillance des trois bâtiments qui composent l'Hôtel de Ville.

3. **ARTICLES DU BUDGET 2017 ATTACHES SPECIFIQUEMENT AU SERVICE**

Article	Intitulé
050/124-08	Assurances diverses responsabilité physique
050/125-08	Assurances des immeubles
101/123-11	Téléphone mandataires
124/124M-48	Frais divers salles communales
124/124RT-48	Réparation dégâts de tiers aux biens communaux
124/125-10	Impôts sur les immeubles
124/125T-48	Dégâts de tiers aux biens communs
137/123-11	Téléphonie
137/125-03	Chauffage - éclairage bâtiments
137/125-06	Entretien bâtiments contrats
137/125-15	Consommation eau
137/126-01	Loyers et charges locatives
426/125EP-03	Eclairage public - consommation
124/161-01	Remboursement consommation eau
124/161T-48	Remboursement dégâts par tiers

Article	Intitulé
124/161-48	Accenses et récupérations diverses
124/163-01	Locations immobilières
124/163B1-01	Locations salles
764/124IS-06	Installations sportives - fonctionnement - contrats
764/124PI-06	Piscines - fonctionnement - contrats et prestations de tiers
764/161CJ-05	Concessions de droits (cafétéria piscine Jambes)
764/161CS-05	Concession de droits (cafétéria piscine St-Servais)
764/161IS-04	Recettes infrastructures sportives
764/163CT-01	Location cafétéria CNS
871/163S1-01	Location local ONE

4. **RAPPORT D'ACTIVITES**

4.1. **Cellule "Conventions - Locations"**

4.1.1. **Droits réels (bail emphytéotique et droits de superficie) - divers**

- Citadelle - Point de vue Rhodeby: précision quant à la servitude figurant dans l'acte de vente de 1932
- Erpent - Bois Williame: accord sur le droit de superficie avec l'asbl "Justine For Kids" pour une parcelle de terrain cadastrée 23^e div. section B n°43F (durée 50 ans)
- Loyers: approbation d'un droit de superficie avec l'asbl "Tennis de table de Loyers" pour une parcelle de terrain cadastrée 22^e div. section A n°247A (durée 50 ans)
- Namur - Musée de Croix: rédaction d'un acte avec la Province (reconnaissance de propriété, réalisation de travaux et création d'une servitude technique au niveau du mur de l'Orangerie)
- Saint-Servais - rue des Champs (parcelle cadastrée 11^e div. section B n°386H): approbation du bail emphytéotique avec la société ORES (durée 99 ans)
- Salzinnes: approbation du droit de superficie avec l'asbl "Tabora Sport" portant sur les parcelles cadastrées 2^e div. section G n°s 177Rpie, 177T, 177V, 177X et 177Ypie (durée 30 ans)

4.1.2. **Locations par la Ville de biens communaux et mises à disposition**

- Andoy - locaux de la balle-pelote: approbation de l'avenant n°1 au contrat de prêt à usage avec l'asbl "Les Amis du Village d'Andoy"
- Beez - parcelle cadastrée section B n°18m pie: approbation de la convention avec l'asbl "Club Alpin Belge, Fédération francophone d'escalade, d'alpinisme et de randonnée"
- Champion - ancien site militaire:
 - approbation de la convention avec un apiculteur
 - hangar D (partie): approbation du contrat de prêt à usage précaire avec l'asbl "Factroy - Comptoir des Ressources créatives de Namur"

- Citadelle - avenue du Milieu du Monde: approbation sur la convention avec la sa Inadi pour la mise à disposition d'une parcelle (conditionnée à l'octroi du permis d'urbanisme)
- Erpent - école de Belle- Vue: approbation d'une convention de gestion participative avec le Comité de l'Association des parents de l'école
- Flawinne - rue Camille Charlier (modules): approbation du projet de prêt à usage précaire avec l'Unité scout de Flawinne
- Jambes - rue Baivy 26/28 (local n° 3): approbation du contrat de prêt à usage précaire avec la 1^{re} Unité Scout de Namur
- Jambes - allée du stade 1: approbation de la convention de gestion de la barrière levante automatique avec le Crac et la Communauté française
- La Plante - école communale: approbation d'une convention de gestion participative (jardin didactique)
- Loyers - rue de Maizeret 26 (modules): approbation du projet de prêt à usage précaire avec l'Unité scout de Loyers
- Namur - Hôtel de Ville - rez de chaussée commercial n° 2: fin bail avec Ladbroke's et négociations pour y placer le Guichet de l'énergie
- Namur - Hôtel de Ville - rez de chaussée commercial n° 3: prolongation de location avec la sa Connections-Eurotrain (9 ans)
- Malonne et Saint-Servais - aires de jeux: approbation du contrat de prêt à usage avec la Joie du Foyer
- Saint-Marc - rue du Houx, 8: approbation de la convention de mise à disposition d'une partie du terrain avec l'Unité scout "Les Ecureuils de Saint-Marc" en accord avec l'asbl "Agir Ensemble"
- Saint-Marc - rue du Parc n°16: approbation de l'avenant n° 2 avec l'asbl "Centre Socio-culturel et sportif"
- Saint-Servais - rue Denis Georges Bayar 73-75 (rez-de-chaussée): approbation de l'avenant au contrat de location
- Saint-Servais - commissariat: approbation d'une convention de gestion participative
- Salzinnes - stade communal des Bas-Prés: approbation du contrat de prêt à usage précaire avec l'asbl "UR Namur 1905/156"
- Salzinnes - salle Léopold II: accord pour la prolongation d'un an du contrat de prêt à usage avec la Maison de la Laïcité François Bovesse Namur
- Salzinnes - Centre Namurois des Sports - stand de tir: fin de convention avec la Province
- Temploux - ferme (grange et serre): approbation du prêt à usage avec l'asbl "Creaves de Namur"
- Vedrin - rue Frère Biéva: approbation de la convention avec l'asbl "Histoires de Plantes"
- Wépion - Musée de la Fraise: approbation du contrat de prêt à usage avec l'asbl "Musée de la Fraise et de Promotion du Pays de Wépion"

4.1.3. Acquisition de biens - Vente de biens communaux

- Bouge - rue du Coquelet: accord de principe sur la vente de la parcelle communale Bouge, 1^{ère} div. section B n° 238P-2 à la SCRL "Foyer Namurois"
- Loyers - parcelles de terrains cadastrées 22^{ème} div. section A n°144X2 et 144Y2: accord sur le projet d'acquisition au prix de 50.000 €

- Namur - boulevard d'Herbatte 199+: accord pour la cession d'une ruine communale pour l'euro symbolique
- Namur - rue du Théâtre, 11: accord de principe sur la vente de l'immeuble

4.1.4. **Divers**

- Asbl "Dave au futur - Entente associative "davoise": approbation des statuts
- Salzinnes - gestion de la cafétéria du CNS: gestion du dossier en collaboration avec les services des Sports et du Contentieux
- Saint-Servais - cimetière: refus sur projet d'implantation d'une station relais d'antennes de téléphonie mobile
- diverses demandes de gratuité/réduction pour la location des salles communales
- occupation de biens communaux: diverses demandes
 - salle Léopold II à Salzinnes par le CCW (hommage à F. Bovesse)
 - bâtiment n°16 à Namur par la brigade canine de la Police de Namur
 - académie des Beaux-Arts pour des stages et pour l'exposition "La Ville rêvée"
 - école de Bellevue par l'asbl "Belgian Wheelchair Tennis Open" (30^{ème} tournoi international handisport)
 - école de Salzinnes par l'asbl "Jeunesse et santé" (stages)
 - musée de Arts décoratifs dans le cadre du tournage du film "La Bande de Jan De Lichte" et de l'exposition Photos nature et d'Art Animation Aves
 - Bateliers: mise à disposition de l'IPW (réunion)
 - prairie du Centre de Chant Choral dans le cadre du festival des Solidarités 2017 et d'une chasse aux oeufs
 - Citadelle - Maison des mariages (tournage de capsules video)
 - Grand Manège par l'asbl NEM (Namur en mai) et par l'asbl "Creative Wallonia Engine" (Demoday)
 - Pavillon du tourisme: mise à disposition de vitrines à l'asbl OTN
 - Vedrin - réfectoire rue des Frères Biéva: occupation par l'Ecole Namuroise d'Apiculture
 - cour de l'école d'Erpent aux Festives d'Erpent
 - école de La Plante: mise à disposition de locaux à l'Amicale des Parents de la Plante
- vente de bureaux de la SWDE rue Saintraint: pas d'intérêt de la Ville
- vol de la trompette pompe de l'Ange: procédure en médiation
- Naninne - buvette du football: accord sur le devis pour clôturer la procédure en médiation
- occupation des Jardins du Maïeur dans le cadre des travaux de l'Eldorado et autres événements festifs
- Saint-Servais - cimetière de Bricgniot: accord pour dresser le plan de bornage reprenant les limites cadastrales
- terrain de football d'Arquet: accord pour le forage d'un puits pour captage d'eaux souterraines
- Salzinnes: transfert d'une parcelle cadastrée 2^{ème} div. section G n° 19D3 vers le patrimoine de la Régie foncière

- Saint-Marc: accord de principe pour l'implantation d'une antenne de l'école libre de la Providence de Saint-Servais sur les parcelles cadastrées 14^{ème} div. section A n° 102Y6 et 89G4
- Champion - ancien site militaire: accord pour le placement d'un chalet et d'un container par l'OTN
- Salzinnes - Centre Namurois des Sports - gestion des salles anciennement occupées par la sprl Fitness Pulsation au service des Sports
- Salzinnes - piscine: mise à disposition dans le cadre du tournage d'un film
- Saint-Servais - locaux du mini-golf: accord sur la convention temporaire entre le RHCN et le Club de golf namurois
- Marche-les-Dames - rue des Bigarreux: approbation du plan de mesurage
- Wartet: accord pour l'implantation d'une boîte à livres
- Namur - rue Pépin: problématique squat
- Namur - Palais des congrès: prend acte de la fin du bail de location avec NEW et de la poursuite des baux avec Promethea et Festival de Wallonie
- Namur - La Bourse: prend acte du rapport sur les éléments constitutifs de la bonne gestion
- Temploux- hall sportif: approbation des listes des clubs reconnus

4.2. Cellule "Contrats - Energies - Assurances"

4.2.1. Contrats de maintenance et d'entretien

- piscines communales - gestion des installations thermiques et de traitement des eaux chaudes sanitaires et des eaux de piscine: attribution du marché à la société TPF-Utilities
- école communale des Beaux-Arts:
 - contrats d'entretien des installations de détection incendie et d'une détection intrusion: attribution des marchés à la société SA VLV
 - contrat d'entretien d'installation d'une détection gaz: attribution du marché à la société sa Dalemans
- Hôtel de Ville:
 - contrat de maintenance des ascenseurs: attribution du marché à la sa Kone Belgium & Luxembourg
 - contrat de maintenance de l'UPS: attribution du marché à la sa Socomec Belgium Business Park
- musée de Croix - contrat de maintenance centrale incendie: attribution du marché à la sa Bemac
- musée archéologique - contrat d'entretien ascenseur: attribution du marché à la sprl Ascelec Orona
- château d'Amée - contrat de maintenance pour le monte personne: attribution du marché à la sa Coopman Orona
- école de Belle-Vue:
 - contrat d'entretien détection incendie: attribution du marché à la société sa VLV
 - contrat de maintenance de l'ascenseur: attribution du marché à la sa Kone

- Centre de Congrès:
 - maintenance des ascenseurs: attribution du marché à la sa Kone
 - maintenance du système de détection intrusion: attribution du marché à la sa VLV
 - système de détection incendie: attribution du marché à la sa VLV
- piscine de Saint-Servais - contrat de maintenance de l'ascenseur: attribution du marché à la sa Aselec Orona
- salles communales - entretien des pompes à bière: attribution du marché à Technifroid
- installations électriques et chaufferies: prise de connaissance du 1^{er} listing de bâtiments concernés par les mises en conformité électricité et chauffage
- mise en conformité des cabines électriques: prise de connaissance des rapports d'analyse de risque et accord sur les devis relatifs à la mise en conformité des cabines HT pour des bâtiments communaux
- mise en conformité des installations électriques et de chaufferie: approbation des conventions avec Insaep
- zone de Police: acquisition d'espace supplémentaire de stockage caméras

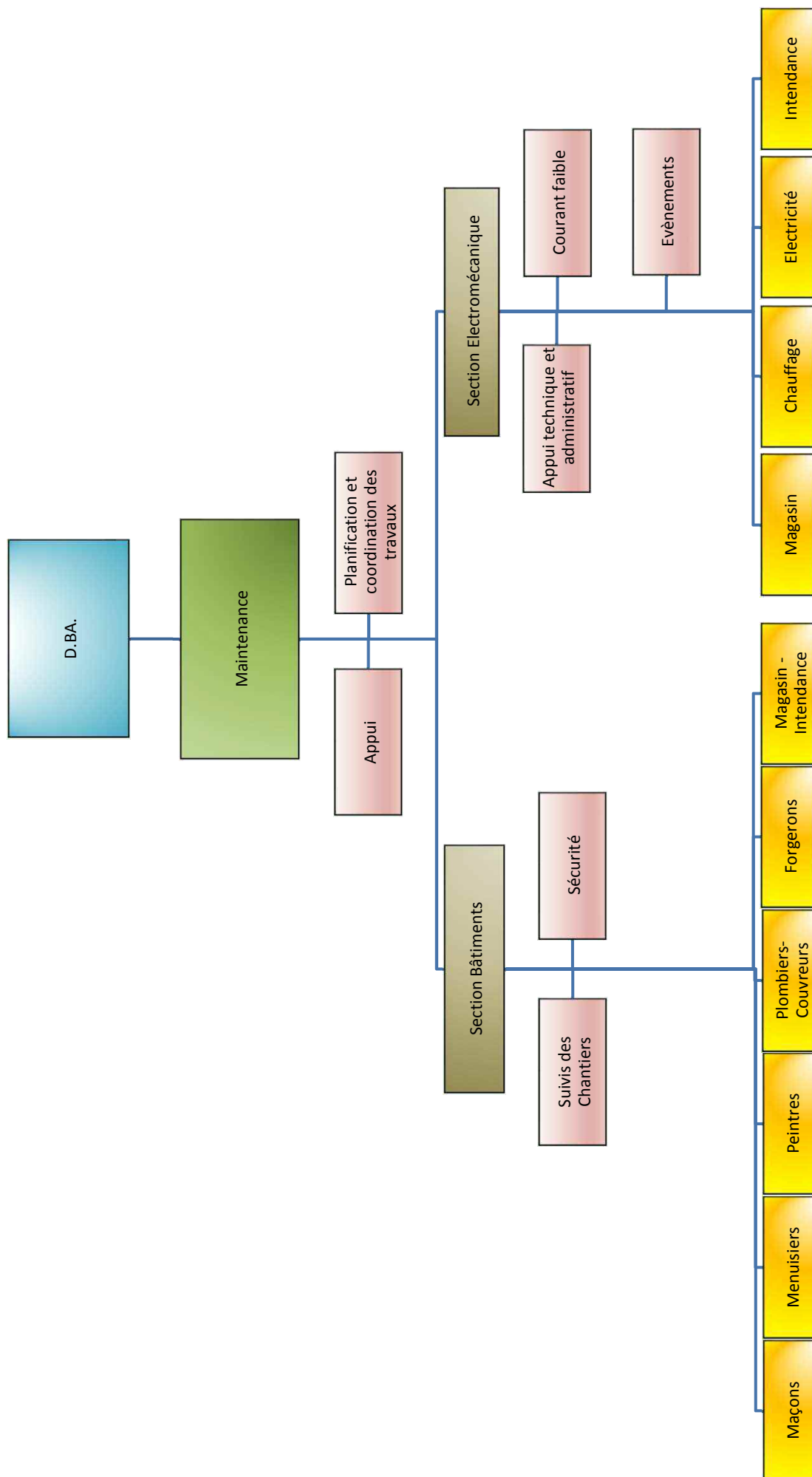
4.2.2. Raccordements

- diverses souscriptions auprès de l'opérateur désigné de lignes téléphoniques/connexions Internet/abonnements GSM pour les besoins des tous les services
- divers raccordements en eau/en électricité pour des biens communaux

4.2.3. Divers

- adhésion à Idefin dans le cadre du 6^{ème} marché d'achats d'électricité et de gaz

MAINTENANCE



1. EFFECTIF DU SERVICE

- 100 agents

2. DESCRIPTION DU SERVICE

Le service Maintenance est chargé des travaux de maintenance dans les bâtiments communaux, qu'il s'agisse de maintenance légère et de dépannages pour le budget ordinaire ou de maintenance lourde pour le budget extraordinaire.

A cela s'ajoute la réalisation de petits travaux d'extension et d'aménagements divers (hors bâtiments gérés par la Régie foncière).

2.1. Section "Bâtiments"

Les missions principales de la section "Bâtiments" sont les suivantes:

- raccordements en eau (cols de cygne) pour les manifestations, fêtes d'écoles, ...
- rédaction des clauses techniques pour différents cahiers spéciaux des charges
- gestion et suivi des travaux réalisés tant en interne qu'en externe
- gestion et suivi des travaux de maintenance réalisés par entreprises extérieures (portes sectionnelles, échafaudages, ...)
- gestion et suivi des consommations d'eau (relevé des compteurs)
- réalisation de travaux nécessaires à la mise en conformité des portes et cloisons coupe-feu
- gestion des bons de commande et bordereaux de commande, bons de livraison et factures relatives à la vie du service
- participation aux réunions organisées dans le cadre d'organisation de manifestations
- suivi de niveaux des diverses fosses septiques

2.2. Section "Electromécanique"

Les missions principales de la section "Electromécanique" sont les suivantes:

- réalisation de travaux de maintenance des installations de chauffage et d'électricité des bâtiments communaux hors Régie foncière
- participation aux réunions organisées dans le cadre d'organisation de manifestations
- mise en place des raccordements pour les manifestations, fêtes d'écoles,...
- réalisation d'études techniques dans les domaines électricité, chauffage et techniques spéciales
- rédaction des clauses techniques pour différents cahiers spéciaux des charges
- gestion et suivi des travaux réalisés tant en interne qu'en externe
- gestion et suivi des travaux de maintenance réalisés par entreprises extérieures (piscines, ascenseurs, extincteurs, ...)
- gestion et suivi des consommations en énergie des différents bâtiments communaux hors Régie foncière
- gestion et suivi des installations de production d'électricité par panneaux photovoltaïques
- réalisation de travaux nécessaires à la mise en conformité d'installations électriques
- service de garde disponible 24h/24

- gestion des contrôles obligatoires par organisme agréé
- entretien régulier des installations de pompage et fontaines
- entretien des chaudières à mazout et chaudières gaz (210)
- entretien des chaufferies (nettoyage, mise en couleur, ...)
- entretien des groupes de pulsion placés dans les différents bâtiments communaux (remplacement des filtres, des courroies, ...)
- entretien et remplacement des éclairages de secours dans les bâtiments communaux
- travaux généraux de maintenance à l'Hôtel de Ville

3. **ARTICLES DU BUDGET 2017 ATTACHES SPECIFIQUEMENT AU SERVICE**

Article	Intitulé
DO 137/125B-02	Entretien des bâtiments cellule "Bâtiments"
DE 137/744BT-51	Stock cellule "Bâtiments"
DE 137/744EM-51	Stock cellule "Electromécanique"
DO 137/125 E-02	Entretien des bâtiments cellule "Electromécanique"

4. **RAPPORT D'ACTIVITES**

4.1. **Section "Bâtiments"**

4.1.1. **Ferronnerie**

Type de bâtiments	Nombre d'interventions	Montant
Infrastructures scolaires	356	26.884,00 €
Culte	88	20.373,00 €
Infrastructures sportives	85	3.972,00 €
Bâtiments techniques	150	13.917,00 €
Bâtiments administratifs	51	7.394,00 €
Bâtiments culturels	52	6.843,00 €
Bâtiments locatifs	36	4.493,00 €
Autres	70	3.017,00 €
Total	888	86.893,00 €

4.1.2. **Peinture**

Type de bâtiments	Nombre d'interventions	Montant
Infrastructures scolaires	39	16.286,00 €
Culte	20	3.095,00 €
Infrastructures sportives	9	2.513,00 €
Bâtiments techniques	13	6.983,00 €
Bâtiments administratifs	21	3.085,00 €
Bâtiments culturels	5	671,00 €

Type de bâtiments	Nombre d'interventions	Montant
Bâtiments locatifs	14	1.183,00€
Autres	3	22,00 €
Total	124	33.838,00 €

4.1.3. Intendance

Type de bâtiments	Nombre d'interventions	Montant
Infrastructures scolaires	39	-
Culte	14	-
Infrastructures sportives	9	-
Bâtiments techniques	20	-
Bâtiments administratifs	5	-
Bâtiments culturels	4	-
Bâtiments locatifs	8	-
Autres	13	-
Total	112	-

4.1.4. Vitrerie

Type de bâtiments	Nombre d'interventions	Montant
Infrastructures scolaires	33	3.160,00 €
Culte	7	148,00 €
Infrastructures sportives	10	483,00 €
Bâtiments techniques	19	7.652,00 €
Bâtiments administratifs	13	4.489,00 €
Bâtiments culturels	6	1.265,00 €
Bâtiments locatifs	10	112,00 €
Autres	6	1.116,00 €
Total	104	18.425,00 €

4.1.5. Menuiserie

Type de bâtiments	Nombre d'interventions	Montant
Infrastructures scolaires	243	38.313,00 €
Culte	51	16.027,00 €
Infrastructures sportives	74	11.583,00 €
Bâtiments techniques	76	8.941,00 €
Bâtiments administratifs	96	13.624,00€
Bâtiments culturels	41	2.784,00 €
Bâtiments locatifs	27	7.031,00 €

Type de bâtiments	Nombre d'interventions	Montant
Autres	41	2.137,00 €
Total	649	100.440,00 €

4.1.6. Maçonnerie

Type de bâtiments	Nombre d'interventions	Montant
Infrastructures scolaires	75	21.902,00 €
Culte	57	20.096,00 €
Infrastructures sportives	20	3.580,00 €
Bâtiments techniques	10	6.111,00 €
Bâtiments administratifs	13	2.347,00 €
Bâtiments culturels	15	2.113,00 €
Bâtiments locatifs	15	5.837,00 €
Autres	21	6.286,00 €
Total	226	68.272,00 €

4.1.7. Ardoiserie

Type de bâtiments	Nombre d'interventions	Montant
Infrastructures scolaires	71	8.665,00 €
Culte	36	27.848,00 €
Infrastructures sportives	23	95,00 €
Bâtiments techniques	15	200,00 €
Bâtiments administratifs	21	1.129,00 €
Bâtiments culturels	28	3.746,00 €
Bâtiments locatifs	11	5.247,00 €
Autres	11	651,00 €
Total	216	47.581,00 €

4.1.8. Plomberie

Type de bâtiments	Nombre d'interventions	Montant
Infrastructures scolaires	385	25.192,00 €
Culte	58	3.001,00 €
Infrastructures sportives	100	2.857,00 €
Bâtiments techniques	74	3.962,00 €
Bâtiments administratifs	48	1.365,00 €
Bâtiments culturels	79	859,00 €
Bâtiments locatifs	54	972,00 €
Autres	65	716,00 €

Type de bâtiments	Nombre d'interventions	Montant
Total	863	38.924,00 €

4.1.9. Sécurité et Prévention

Type de bâtiments	Nombre d'interventions	montant
Infrastructures scolaires	8	13,00 €
Culte	0	0,00 €
Infrastructures sportives	0	0,00 €
Bâtiments techniques	0	0,00 €
Bâtiments administratifs	2	10,50 €
Bâtiments culturels	0	0,00 €
Bâtiments locatifs	2	0,00 €
Autres	1	0,00 €
Total	13	23,50 €

4.1.10. Divers

- acquisition d'outillage: 22.688,00 €
- assainissement de divers bâtiments: 7.173,69, €
- vidanges et nettoyage de fosses septiques sur différents sites: 2.819,30 €
- réparations de portes sectionnelles sur différents sites: 7.963,00 €

4.2. Section "Electromécanique"

4.2.1. Electricité

Type de bâtiments	Nombre d'interventions	Montant
Infrastructures scolaires	300	32.627,29 €
Culte	76	9884,90 €
Infrastructures sportives	108	20.927,56 €
Bâtiments techniques	52	37.707,75 €
Bâtiments administratifs	91	35.231,26 €
Bâtiments culturels	141	22.968,49 €
Bâtiments locatifs	40	2480,10 €
Autres	86	57.397,73 €
Evénementiel	84	11.536,68 €
Total	978	230.761,76 €

4.2.2. Chauffage

Type de bâtiments	Nombre d'interventions	Montant
Infrastructures scolaires	197	6.079,07 €
Culte	38	5.941,87 €
Infrastructures sportives	110	5.288,75 €
Bâtiments techniques	35	2.043,05 €
Bâtiments administratifs	98	28,08 €
Bâtiments culturels	114	3.012,11 €
Bâtiments locatifs	64	674,68 €
Autres	24	2.550,97 €
TOTAL	680	25.618,58 €

4.2.3. Réceptions par organismes agréés

Type de bâtiments	Nombre d'interventions	Montant
Infrastructures scolaires	39	9.921,77 €
Culte	51	15.783,24 €
Infrastructures sportives	69	15.594,39 €
Bâtiments techniques	24	6.391,95 €
Bâtiments administratifs	50	11.251,79 €
Bâtiments culturels	48	12.556,17 €
Bâtiments locatifs	19	5.149,76 €
Autres	26	6.706,32 €
Total	326	83.355,39 €

4.2.4. Livraisons gaz et mazout

Type de bâtiments	Nombre d'interventions	Montant
Infrastructures scolaires	47	71.487,48 €
Culte	5	4.385,74 €
Infrastructures sportives	19	29.353,13 €
Bâtiments administratifs	2	3.731,43 €
Bâtiments culturels	10	6.541,12 €
Bâtiments locatifs	23	19.722,49 €
Total	106	135.221,39 €

4.2.5. Praxair (Bonbonnes de gaz)

Type de bâtiments	Nombre d'interventions	Montant
Bâtiments techniques	4	2.000,00 €
Total	4	2.000,00 €